

Entre :
La Ligue Languedoc Roussillon FFKDA
Représenté par son Président Michel BUI

Et le club ci après désigné :
Représenté par son président M.....

Il est convenu ce qui suit :

Le club s'engage à recevoir la compétition de Ligue :

Date Suivant les conditions ci après :

CAHIER DES CHARGES

- ✓ Mise à disposition d' un gymnase pouvant contenir 3 ou 4 aires de compétition de dimension 10x10 m chacune
- ✓ Une équipe de bénévoles sur place pour installer et désinstaller les tatamis et annexes (chargement à la ligue, transport, installation, désinstallation, retour à la ligue) la ligue prenant à sa charge les frais de location du camion.
- ✓ Sécurité : Des gradins ou toute installation amenant un maximum de sécurité pour les compétiteurs. Assurer un périmètre de sécurité autour des tatamis : (potelets, chaines etc ...barrières interdites)
- ✓ Mise en place de la logistique: tableaux, tables, chaises, rallonges électriques. Matériel pour 3 tatamis : 3 tables et 25 chaises + 4 tables (informatique, médecin, récompenses, commission sportive) et 10 chaises.
- ✓ La buvette sera assurée par vos soins, les recettes vous revenant.
- ✓ La promotion de la compétition (médias), les invitations aux élus locaux sont à votre charge.

Fait à le

Signature et cachet des 2 parties

M.....

Michel BUI

Président(e) du Club

Président de la Ligue
Languedoc Roussillon